

**8113/17**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 12 avril 2017

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 12 avril 2017

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.** Nomination de Mme Lucía CÉRON HERNÁNDEZ, membre titulaire espagnole, en remplacement de Mme Rosa URBÓNIZQUIERDO, démissionnaire



Bruxelles, le 6 avril 2017  
(OR. en)

8113/17

SOC 256  
EMPL 193

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 <sup>re</sup> partie)/Conseil
N° doc. préc.:	12473/16 SOC 548 EMPL 359
Objet:	Conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes Nomination de M <sup>me</sup> Lucía CÉRON HERNÁNDEZ, membre titulaire espagnole, en remplacement de M <sup>me</sup> Rosa URBÓN IZQUIERDO, démissionnaire

---

1. Le Secrétariat général du Conseil a été informé de la démission de M<sup>me</sup> Rosa URBÓN IZQUIERDO, membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la catégorie des représentants des gouvernements (Espagne).
2. L'article 10 du règlement (CE) n° 1922/2006 du 20 décembre 2006<sup>1</sup> prévoit, entre autres, que le Conseil nomme les dix-huit membres du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que leurs suppléants, pour une période de trois ans.

---

<sup>1</sup> JO L 403 du 30.12.2006, p. 9.

3. Les dix-huit membres nommés par le Conseil, ainsi que leurs suppléants, représentent dix-huit États membres selon l'ordre de rotation de la présidence, un membre et un suppléant étant désignés par chaque État membre concerné.
4. Le gouvernement espagnol a présenté, en remplacement du membre titulaire démissionnaire, la candidature suivante pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 31 mai 2019:

M<sup>me</sup> Lucía CÉRON HERNÁNDEZ  
Director of the Institute of Women and for Equal Opportunities  
Directora del Instituto de la Mujer y para la Igualdad de Oportunidades  
C/ Alcalá, 37, 5<sup>a</sup> planta  
ES-28014 - MADRID  
Tfno: + 91.524.32.87/58  
e-mail: [dgio-sessi@msssi.es](mailto:dgio-sessi@msssi.es)

5. Le Comité des représentants permanents pourrait donc suggérer au Conseil:
  - a) d'adopter, en point "A", la décision du Conseil portant remplacement d'un membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, dont le texte figure en annexe; et
  - b) de décider de faire publier la décision, pour information, au Journal officiel de l'Union européenne.

---

DÉCISION DU CONSEIL  
du  
portant remplacement d'un membre  
du conseil d'administration de l'Institut européen  
pour l'égalité entre les hommes et les femmes

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CE) n° 1922/2006 du 20 décembre 2006 portant création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes<sup>2</sup>, et notamment son article 10,

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision du 26 mai 2016<sup>3</sup>, le Conseil a nommé les membres titulaires et les membres suppléants du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour la période se terminant le 31 mai 2019.
- (2) Un siège de membre titulaire dudit conseil d'administration dans la catégorie des représentants des gouvernements est devenu vacant à la suite de la démission de M<sup>me</sup> Rosa URBÓN IZQUIERDO.
- (3) Le gouvernement espagnol a présenté une candidature pour le siège devenu vacant,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>2</sup> JO L 403 du 30.12.2006, p. 9.

<sup>3</sup> JO C 199 du 4.6.2016, p. 5.

Article premier

M<sup>me</sup> Lucía CÉRON HERNÁNDEZ est nommée membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes en remplacement de M<sup>me</sup> RosaURBÓN IZQUIERDO pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 31 mai 2019.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à

Par le Conseil  
Le président

\_\_\_\_\_